

LOCALISATION

Site : 12758

Le : 08/02/2019

Contrat Entretien N°:19.02.495

Nature des Travaux :

ENTRETIEN DES TERRASSES INACCESSIBLES

Adresse Chantier :

Résidence Les Ormes
6/12, Avenue Jean Moulin
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Chargé d'Affaires :

Mesut YILDIRIM

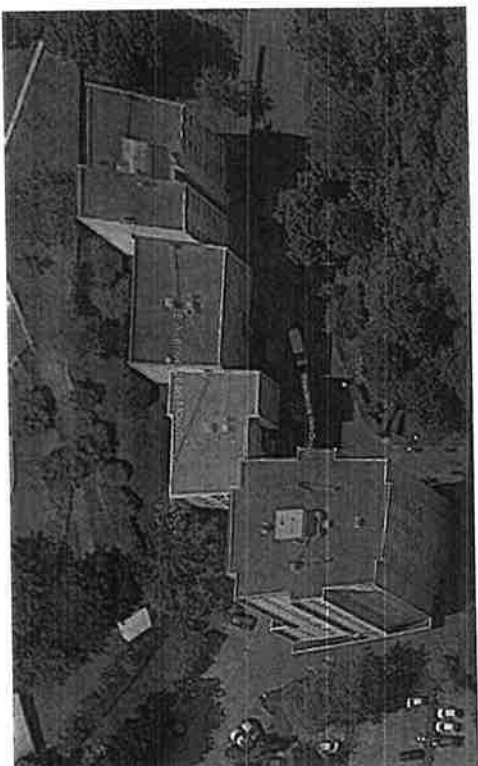
Maître d'Ouvrage :

Résidence Les Ormes
6/12, Avenue Jean Moulin
93100 MONTREUIL SOUS BOIS

Maître d'Ouvrage délégué :

ATRIUM GESTION
4 Rue d'Argenson
75008 PARIS
Madame Manon BRETON

Maître d'Oeuvre :



TERRASSE INACCESSIBLE BATIMENT 6 : ROUGE
TERRASSE INACCESSIBLE BATIMENT 8 : BLEU
TERRASSE INACCESSIBLE BATIMENT 10 : JAUNE
TERRASSE INACCESSIBLE BATIMENT 12 : VIOLET



Prix valeur 2018, Actualisable et révisable suivant indice BTP

Pour acceptation, veuillez nous retourner un exemplaire de ce contrat signé.

Ce contrat se renouvèlera de plein droit d'année en année par tacite reconduction, à la charge pour celles des parties qui voudra y mettre fin de prévenir par lettre recommandée trois mois avant l'expiration de l'année civile en cours.

Nos conditions de paiement, à la réception du rapport de visite

Thibault LHERMITTE
Gérant de BTI ETANCHEITE

Le Contractant
Quatre, ytre et Signatures)

Signature

Pour les accès :
Personne à contacter
Téléphone : **03 55 74 63 70**
Gardienn : **ALBERTIN**
Code :

Sinet Gérard RONDEAU
au Capital de 60,000 €
SIRET : B 343 997 060
N° de TVA Intracommunautaire : G 3128
Biens
Paris
Tél : 01 55 74 63 70
Fax : 01 55 74 63 71

N°	Désignation	U.	Qté	P.VU	P.VT
1	CONTRAT D'ENTRETIEN TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE SOUS GRAVILLONS Détail de la Désignation: - Inspection générale des ouvrages d'étanchéité visibles : surfaces courantes et relevés - Pulférisation d'un produit anti-mousse et anti-racines (selon l'importance des végétaux et suivant nécessité) et réglage de la protection en gravillons - Nettoyage de la périphérie des entrées d'eau - Nettoyage des cuvettes EP et des garde grèves afin d'assurer le bon fonctionnement / ou remplacement si nécessaire - Vérification de l'étanchéité courante, reiefs et sorties de toiture - Vérification des relevés périmétriques - Vérification des relevés d'étanchéité des JD - Vérification systématique des accidents en toiture - Vérification des relevés sur lanternaux - Enlèvement des mousses, dépôts, débris et menus objets divers - Mise en sac des débris et évacuation à la DP Les accès aux terrasses se feront obligatoirement par les parties communes ou appartements si nécessaire. Les Terrasses pour lesquelles nos compagnons n'auront pas d'accès ne seront pas entretenues. Des devis individuels avec déplacement seront établis.	U	1,000	89.60	89.60
1.1	FRAIS FORFAITAIRE DE DEPLACEMENT				
1.2	TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE GRAVILLONS BATIMENT 6	m²	200,000	1,90	380,00
1.3	TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE GRAVILLONS BATIMENT 8	m²	200,000	1,90	380,00
1.4	TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE GRAVILLONS BATIMENT 10	m²	200,000	1,90	380,00
1.5	TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE GRAVILLONS BATIMENT 12	m²	500,000	1,90	950,00
1.6	RAPPORT Rédaction d'un rapport avec photographies, constats et préconisations.	Ft	1,000	87,75	87,75
CONTRAT D'ENTRETIEN TOITURE TERRASSE INACCESSIBLE SOUS GRAVILLONS					2 267,35

Montant H.T. 2 267,35 €
T.V.A. à 10,00 226,74 €

Montant T.T.C. 2 494,09 €

Sinet Gérard RONDEAU
SAS au Capital de 60,000 €
R.S.B. PARIS SIRET B 343 997 060
N° de TVA Intracommunautaire : G 3128
Adress : 4 rue de la Tour - 75116 PARIS
Tél : 01 55 74 63 70 - Fax : 01 55 74 63 71